



CAHIER DEPARTEMENTAL : SEINE-SAINT-DENIS DECEMBRE 2004



Données de contexte.....	2
1. La population handicapée.....	2
1.1 Les Bénéficiaires de la loi de 1987	2
▪ Les titulaires d'une reconnaissance Cotorep.....	2
▪ Les titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle.....	3
▪ Les titulaires d'une pension d'invalidité.....	3
1.2 Le chômage des bénéficiaires de la loi.....	4
▪ La demande d'emploi	4
▪ Les entrées au chômage	6
▪ Les sorties du chômage.....	7
1.3 L'emploi des bénéficiaires de la loi dans les établissements assujettis en 2002...	8
1.4 Les personnes handicapées en milieu protégé.....	9
2 Les entreprises et les offres d'emploi.....	10
2.1 Les établissements d'au moins un salarié en 2003.....	10
2.2 Établissements assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires de la loi de 1987 en 2002	11
2.3 Offres d'emploi	12
3 La politique d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.....	13
3.1 Les parcours d'insertion	13
▪ L'activité des trois structures Cap Emploi.....	13
▪ La formation professionnelle	14
▪ Le suivi de parcours du PDITH	15
▪ Les mesures emploi du programme « Chômeurs longue durée ».....	15
3.2 Le maintien dans l'emploi par l'axe PDITH.....	15
3.3 La sensibilisation des entreprises par le PDITH et les Cap Emploi.....	16
▪ Axe sensibilisation des entreprises	16
▪ Structures Cap Emploi	16
4 Ratios départementaux	17
Glossaire.....	18

Données de contexte

1 396 122 habitants, 13% de la population francilienne (estimation 2003, Insee)

483 720 actifs occupés, 9% de l'Ile-de-France (estimation 2002, Insee)

129 253 demandeurs d'emploi tous publics et toutes catégories au 31 décembre 2004, 16% de la région (DRTEFP)

13.8% de taux de chômage fin 2004, 4 points de plus que la région (Insee)

1. La population handicapée

1.1 Les Bénéficiaires de la loi de 1987

▪ Les titulaires d'une reconnaissance Cotorep

En 2002, 21 762 reconnaissances « travailleur handicapé » valides sur le département (principalement Montreuil, Saint-Denis, Aulnay-sous-Bois et Aubervilliers), soit 16% de l'ensemble des reconnaissances valides de la région.

Répartition des demandes et décisions de reconnaissances « travailleur handicapé » en 2003

	Demandes reconnaissances	Décisions reconnaissances	Refus ou sans suite	Sursis à statuer	Total des décisions	Evolution décisions 03-02
Seine-Saint-Denis (93)	7 864	3 438	785	104	4 327	-41%
% Ile-de-France	16%	10%	10%	49%	10%	-2%

Source Observatoire/DREES

Guide de lecture Les décisions peuvent correspondre à une demande effectuée avant 2003

La part des premières demandes dans les décisions 2003 représente 38% pour une moyenne régionale de 49%.

18% des décisions concernent des reconnaissances catégorie A, 68% des catégories B et 14% des catégories C (répartition régionale 16%, 62% et 22%).

Répartition des demandes et décisions d'orientations professionnelles en 2003

	Demandes orientations	Décisions orientations	Refus ou sans suite	Sursis à statuer	Total des décisions	Evolution orientations 03-02
Seine-Saint-Denis (93)	5 176	2 407	467	248	3 122	-42%
% Ile-de-France	15%	10%	7%	16%	10%	-4%

Source Observatoire/DREES

Guide de lecture Les décisions peuvent correspondre à une demande effectuée avant 2003

La part des premières demandes dans les décisions 2003 représente 34% pour une moyenne régionale de 48%.

26% des décisions concernent des orientations vers la formation, 47% vers le milieu ordinaire et 27% vers le milieu protégé (répartition régionale 13%, 64% et 23%).

▪ Les titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle

Répartition des rentes de titulaires de 18 à 59 ans en 2004

	Rentes gérées de titulaires de 18 à 59 ans	Dont accident du travail	Dont maladie professionnelle	Rentes attribuées à des titulaires de 18 à 59 ans	Dont accident du travail	Dont maladie professionnelle
Seine-Saint-Denis (93)	12 227	96%	4%	873	87%	13%
% Ile-de-France Hors Seine-et-Marne	18%	96%	4%	20%	90%	10%

Source Observatoire/Cramif

Guide de lecture Une personne peut être titulaire d'une ou plusieurs rentes

-2% de rentes gérées entre 2003 et 2004 concernant des titulaires de 18 à 59 ans, +31% de rentes attribuées sur la même période.

Caractéristiques des titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle de 18 à 59 ans :

- 80% d'hommes
- 59% sont âgés de 50 à 59 ans
- 18% de titulaires ayant une IPP de 10%
- 63% ayant une IPP entre 11% et 25%
- 13% ayant une IPP entre 26% et 40%
- 6% ayant une IPP de 41% et plus

Caractéristiques des nouveaux titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle (attribution en 2004) :

Comparés à l'ensemble des titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle, les nouveaux titulaires (attribution d'une rente en 2004) sont :

- Plus jeunes (52% ont entre 18 et 49 ans)
- Moins nombreux de genre masculin (74%)

▪ Les titulaires d'une pension d'invalidité

Répartition des pensions d'invalidité en 2004

	Pensions gérées	Dont catégorie 1	Pensions suspendues pour reprise d'activité
Seine-Saint-Denis (93)	11 008	3 161	177
% Ile-de-France	15%	15%	14% (hors 77)

Source Observatoire/Cramif

Autant de pensions gérées toutes catégories et catégorie 1 entre 2003 et 2004.

Caractéristiques des titulaires d'une pension d'invalidité catégorie 1 :

- 58% de femmes
- 91% sont âgés de 40 à 60 ans, dont 63% gés de 50 à 60 ans

1.2 Le chômage des bénéficiaires de la loi

▪ La demande d'emploi

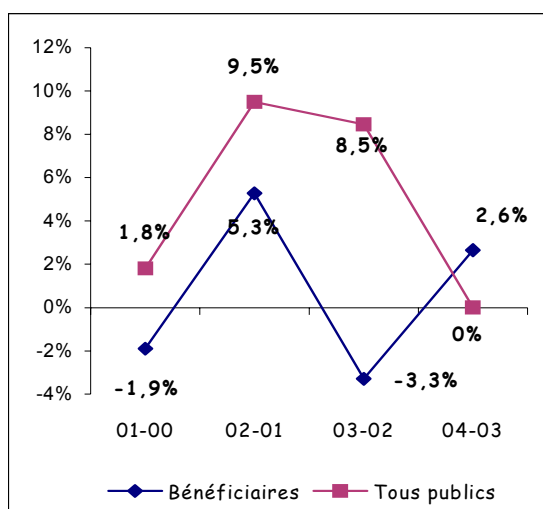
Demandeurs d'emploi au 31 décembre 2004 et évolutions par rapport à 2003

	Bénéficiaires hors veuves, orphelins, mutilés		Ensemble des bénéficiaires		Tous publics		Part des demandeurs bénéficiaires
	Effectif	Evolution 04-03	Effectif	Evolution 04-03	Effectif	Evolution 04-03	
Catégorie 1	3 947	2,6%	4 158	2,6%	94 696	0,0%	4,4%
Catégorie 2	972	3,2%	994	2,3%	8 016	-2,6%	12,4%
Catégorie 3	106	5,0%	116	3,6%	4 228	-13,6%	2,7%
Catégorie 4	315	-18,6%	321	-18,5%	3 725	-12,1%	8,6%
Catégorie 5	130	-7,1%	136	-6,2%	2 101	-10,5%	6,5%
Catégorie 6	242	7,6%	265	4,3%	12 245	18,7%	2,2%
Catégorie 7	57	16,3%	62	21,6%	884	19,3%	7,0%
Catégorie 8	19	-17,4%	28	-12,5%	3 358	45,8%	0,8%
Total	5 788	1,3%	6 080	1,1%	129 253	1,2%	4,7%
Total Ile-de-France	33 553	6,8%	34 786	6,9%	806 566	10,1%	4,3%

Source Observatoire/DRTEFP

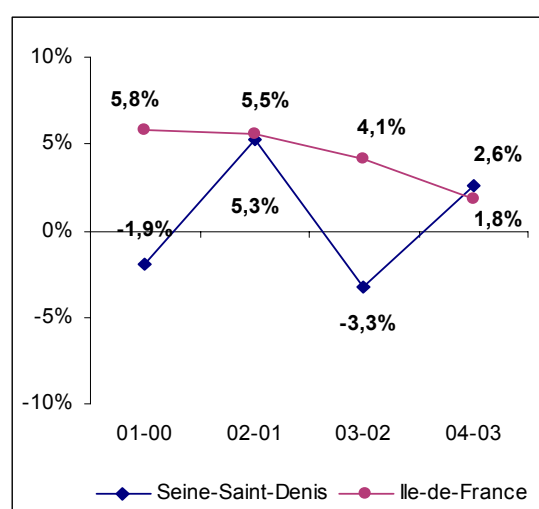
Guide de lecture Les bénéficiaires hors veuves, orphelins et mutilés recouvrent les bénéficiaires Cotorep catégories A, B ou C, les personnes en instance Cotorep, les pensionnés et les rentiers

Evolution de la demande d'emploi selon le public, catégorie 1



Source Observatoire/DRTEFP

Evolution de la demande d'emploi des bénéficiaires, catégorie 1



Source Observatoire/DRTEFP

Principales caractéristiques des bénéficiaires demandeurs d'emploi catégories 1 et 2 en 2004 ¹ :

Sexe	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Seine-Saint-Denis	Ile-de-France	Seine-Saint-Denis	Ile-de-France
Homme	66%	65%	38%	40%
Femme	34%	35%	62%	60%

Age	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Seine-Saint-Denis	Ile-de-France	Seine-Saint-Denis	Ile-de-France
Moins de 26 ans	5%	5%	2%	2%
De 26 à 49 ans	65%	66%	59%	56%
50 ans et plus	30%	29%	39%	41%

Priorité	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Seine-Saint-Denis	Ile-de-France	Seine-Saint-Denis	Ile-de-France
Orphelins, veuves, mutilés guerre	5%	4%	2%	1%
Travailleurs handicapés catégorie A	21%	19%	16%	13%
Travailleurs handicapés catégorie B	54%	53%	53%	51%
Travailleurs handicapés catégorie C	4%	9%	4%	11%
Instance de COTOREP	11%	11%	12%	10%
Pensionnés	3%	4%	12%	13%
Rentiers	1%	1%	0%	1%

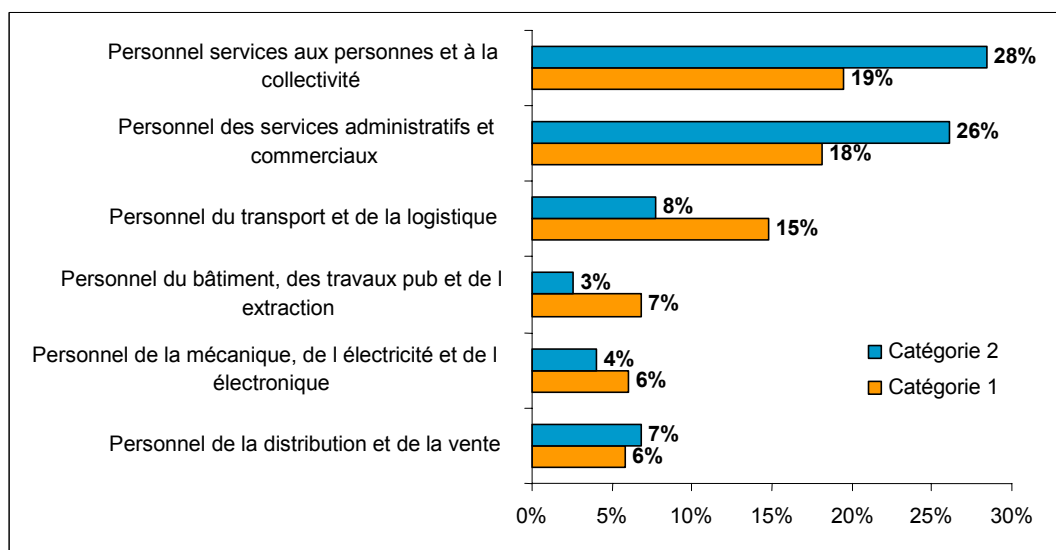
Formation	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Seine-Saint-Denis	Ile-de-France	Seine-Saint-Denis	Ile-de-France
Niveaux I et II	3%	6%	2%	5%
Niveau III	4%	6%	3%	5%
Niveau IV	11%	13%	10%	12%
Niveau V	35%	36%	29%	30%
Niveau V bis	11%	10%	11%	11%
Niveau VI	36%	29%	45%	37%

Qualification	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Seine-Saint-Denis	Ile-de-France	Seine-Saint-Denis	Ile-de-France
Ouvriers spécialisés, manoeuvres	11%	9%	12%	10%
Ouvriers qualifiés	15%	14%	8%	8%
Employés non qualifiés	30%	26%	37%	32%
Employés qualifiés	38%	40%	39%	44%
Agents de maîtrise et cadres	7%	11%	4%	7%

Ancienneté d'inscription	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Seine-Saint-Denis	Ile-de-France	Seine-Saint-Denis	Ile-de-France
Moins de 6 mois	36%	36%	31%	28%
6 mois à 12 mois	18%	20%	16%	17%
1 à moins de 2 ans	21%	22%	22%	23%
2 à moins de 3 ans	10%	11%	13%	14%
3 ans et plus	15%	11%	18%	18%

¹ L'analyse des caractéristiques des bénéficiaires demandeurs d'emploi s'effectue sur la première et la deuxième catégorie, les effectifs des autres catégories étant insuffisant. Source Observatoire/DRTEFP. Certaines caractéristiques sont non renseignées pour une partie du public, c'est pourquoi la somme ne fait pas systématiquement 100%.

Principaux métiers recherchés par les bénéficiaires demandeurs d'emploi selon la catégorie en 2004



Source Observatoire/DRTEFP

Guide de lecture N'apparaissent que les métiers recherchés ayant une proportion supérieure à 5% en catégorie 1

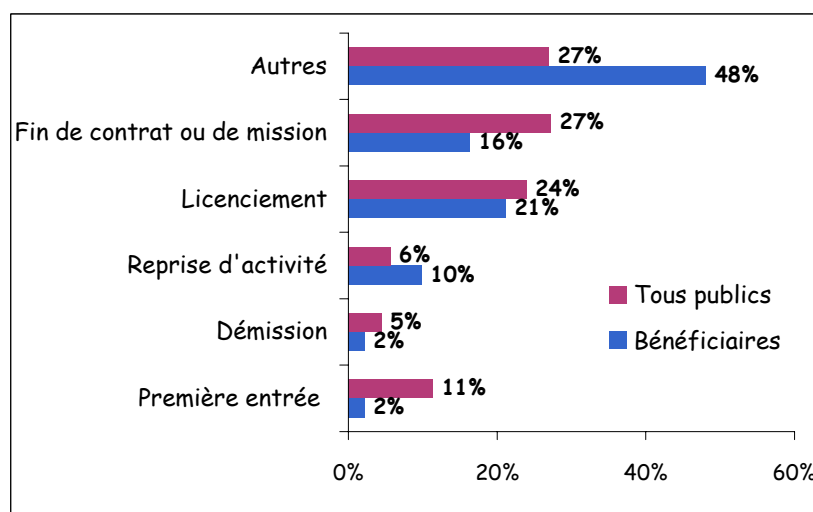
▪ Les entrées au chômage

Entrées au chômage au 31 décembre 2004 et évolutions par rapport à 2003, catégorie 1

	Bénéficiaires hors veuves, orphelins, mutilés		Ensemble des bénéficiaires		Tous publics		Part des demandeurs bénéficiaires
	Effectif	Evolution 04-03	Effectif	Evolution 04-03	Effectif	Evolution 04-03	
Seine-Saint-Denis (93)	4434	-1%	4 721	0%	162 451	+2%	3%
% Ile-de-France	19%	5%	19%	+4%	17%	+1%	3%

Source Observatoire/DRTEFP

Répartition des entrées par motifs selon le type de public, catégorie 1



Source Observatoire/DRTEFP

Caractéristiques significatives des bénéficiaires demandeurs d'emploi entrés au chômage selon le motif, catégorie 1 :

Le motif de licenciement représente 21% des entrées au chômage de bénéficiaires de la loi :

- 26% des bénéficiaires âgés de 50 ans et plus sont entrés au chômage pour ce motif
- 27% des personnes en instance Cotorep sont entrés pour ce motif

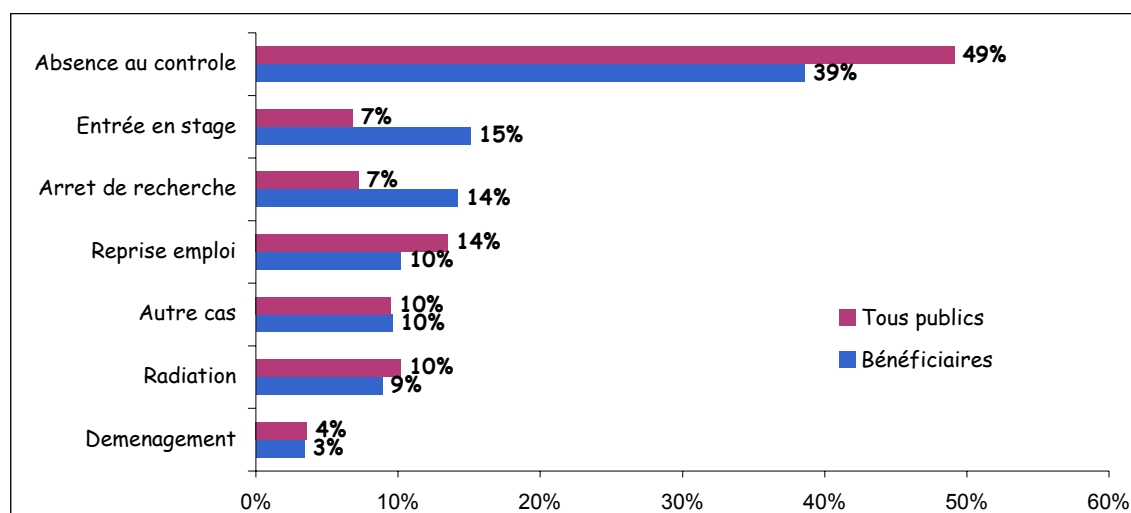
▪ Les sorties du chômage²

Sorties du chômage au 31 décembre 2004 et évolutions par rapport à 2003, catégorie 1

	Bénéficiaires hors veuves, orphelins, mutilés		Ensemble des bénéficiaires		Tous publics		Part des demandeurs bénéficiaires
	Effectif	Evolution 04-03	Effectif	Evolution 04-03	Effectif	Evolution 04-03	
Seine-Saint-Denis (93)	4834	-4%	5 117	-4%	158 704	+6%	3%
% Ile-de-France	19%	4%	19%	+2%	17%	+5%	3%

Source Observatoire/DRTEFP

Répartition des sorties par motifs selon le type de public, catégorie 1



Source Observatoire/DRTEFP

Caractéristiques significatives des bénéficiaires demandeurs d'emploi sortis du chômage selon le motif, catégorie 1 :

Le motif **absence au contrôle** représente 39% de l'ensemble des motifs de sorties de bénéficiaires :

- 62% des moins de 26 ans sont sortis pour ce motif
- 47% des inscrits depuis moins de 6 mois

Le motif **arrêt de recherche** représente 14% de l'ensemble des motifs de sorties de bénéficiaires :

- 36% des 50 ans et plus sont sortis pour ce motif
- 36% des personnes inscrites depuis plus de 3 ans
- 18% des ouvriers spécialisés
- 22% des niveaux VI

² Le fait que le volume des sorties soit supérieur au volume des entrées n'implique pas que le stock des demandeurs d'emploi diminue. Il faut prendre en compte les évolutions de chaque indicateur par rapport à l'année précédente.

1.3 L'emploi des bénéficiaires de la loi dans les établissements assujettis en 2002

En 2002, **3 622 bénéficiaires de la loi de 1987 sont en emploi dans les 1 854 établissements assujettis** à l'obligation d'emploi, selon les DOETH, soit 9% de l'ensemble des bénéficiaires salariés de la région.

Principales caractéristiques des bénéficiaires en emploi :

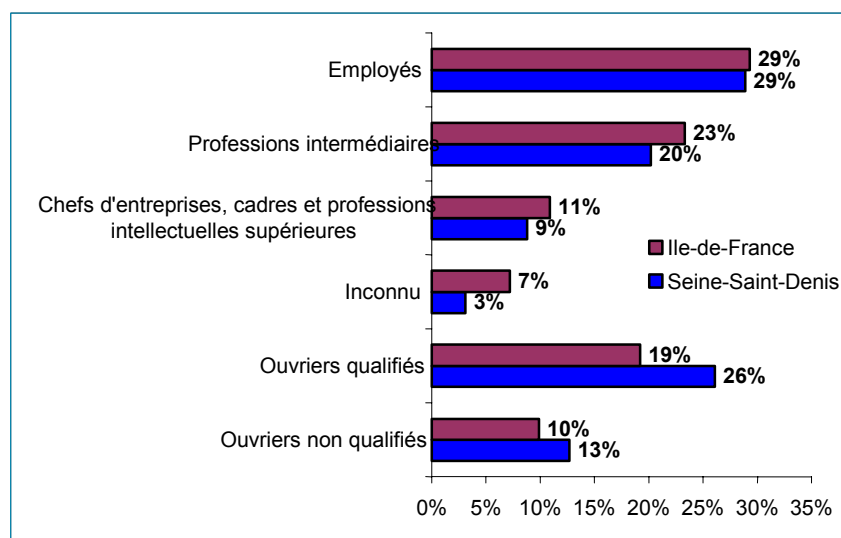
- 66% d'hommes
- 49% de 26-49 ans
- 49% de 50 ans et plus (la moyenne d'âge des salariés est de 50 ans, trois ans de plus que la région)

Répartition des bénéficiaires en emploi selon le type de priorité en 2002

	Seine-Saint-Denis		Ile-de-France		Poids des bénéficiaires
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
Travailleurs handicapés catégorie A	311	9%	3668	10%	8%
Travailleurs handicapés catégorie B	1104	30%	12269	32%	9%
Travailleurs handicapés catégorie C	213	6%	3513	9%	6%
Invalides mutilés et assimilés	728	20%	6700	17%	11%
Rentiers	1266	35%	12239	32%	10%
Total	3622	100%	38389	100%	9%

Source Observatoire/SOETH 2002

Répartition des bénéficiaires en emploi selon la catégorie socioprofessionnelle



Source Observatoire/SOETH 2002

336 bénéficiaires ont été embauchés au cours des deux dernières années (le temps moyen de présence dans l'établissement est de 13 ans, deux ans de moins que pour la région).

Récapitulatif caractéristiques des bénéficiaires demandeurs d'emploi et des bénéficiaires salariés dans les établissements assujettis

	Demandeurs d'emploi en 2002	Salariés dans les établissements assujettis en 2002
Homme	61%	66%
Femme	39%	34%
Moins de 26 ans	4%	2%
De 26 à 49 ans	66%	49%
50 ans et plus	30%	49%
Orphelins, veuves, mutilés guerre	5%	2%
Travailleurs handicapés catégorie A	22%	9%
Travailleurs handicapés catégorie B	56%	30%
Travailleurs handicapés catégorie C	5%	6%
Instance de COTOREP	7%	0%
Pensionnés	4%	18%
Rentiers	1%	35%
Ouvriers spécialisés, manoeuvres	13%	13%
Ouvriers qualifiés	16%	26%
Employés	65%	29%
Agents de maîtrise, cadres	6%	29%
Inconnu	0%	3%

Source Observatoire/DRTEFP

Guide de lecture Les demandeurs d'emploi regroupent toutes les catégories

1.4 Les personnes handicapées en milieu protégé

Répartition des effectifs des ateliers protégés en 2003

	Nombre de structures	Travailleurs handicapés	Equivalent temps plein	Travailleurs handicapés pour 1 000 habitants	Evolution EQTP 03-02
Seine-Saint-Denis (93)	4	225	218,0	0,29	5%
Ile-de-France	40	1619	1572,6	0,25	2%

Source Observatoire/DRTEFP

Répartition des CAT et des places installées en 2003

	Nombre de structures	Places installées	Taux d'équipement	Evolution places 03-02
Seine-Saint-Denis (93)	17	1 568	2	-3%
Ile-de-France	178	13 250	2.1	1%

Source Observatoire/Drassif

2 Les entreprises et les offres d'emploi

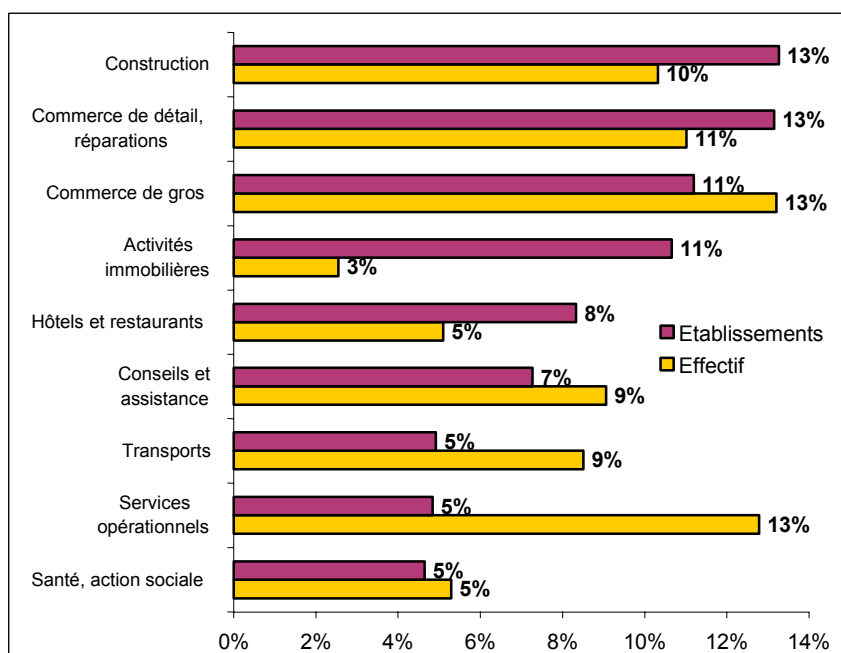
2.1 Les établissements d'au moins un salarié en 2003

Effectif salarié et volume d'établissements en 2003

	Effectif salarié		Etablissements	
	2003	Evol 03-02	2003	Evol 03-02
Seine-Saint-Denis (93)	349 434	-1.7%	30 386	-0.5%
Ile-de-France	3 912 868	-1.4%	338 450	-0.7%

Source Observatoire/Unedic

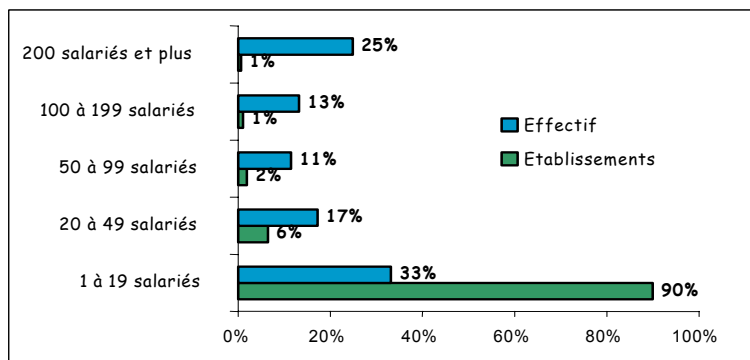
Répartition des établissements et effectif salarié dans les secteurs les plus présents en 2003



Source Observatoire/Unedic

Guide de lecture N'apparaissent que les secteurs ayant une proportion supérieure à 2%. Le secteur santé et action sociale recouvre les services relatifs à la santé humaine, les services vétérinaires et d'action sociale

Répartition des établissements et effectif salarié par taille en 2003



Source Observatoire/Unedic

2.2 Établissements assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires de la loi de 1987 en 2002

1 854 établissements sont assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires.

La répartition par secteur d'activité diffère de celle de l'ensemble des établissements. Les secteurs les plus présents sont :

- le commerce de gros et intermédiaire (17%)
- le conseil et l'assistance (14%)
- la construction (6%)
- la santé et l'action sociale (5%)

Concernant la taille de ces établissements, que ce soit l'effectif total ou l'assiette d'assujettissement, la répartition est la suivante :

- 55% ont entre 20 et 49 salariés
- 22% entre 50 et 99 salariés
- 13% entre 100 et 199 salariés
- 10% de 200 salariés et plus

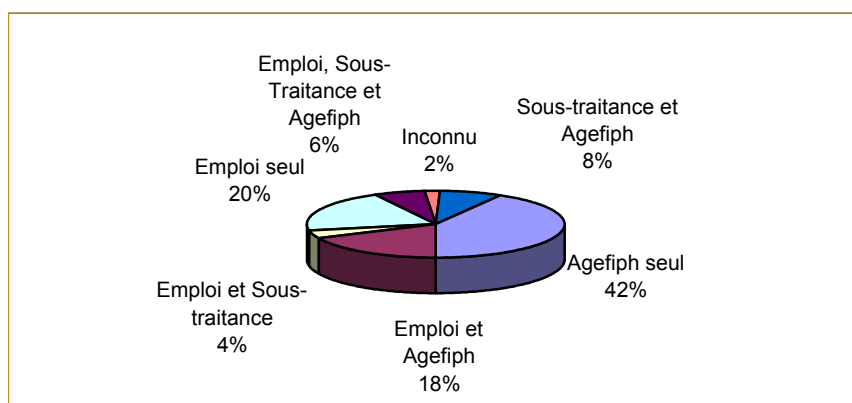
Parmi les 1 854 établissements assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires, 904 emploient des bénéficiaires, soit 49% de l'ensemble des établissements assujettis (48% pour la région Ile-de-France).

- Secteurs d'activité des établissements employant des bénéficiaires :
- 61% des établissements de la construction (120 structures) emploient des bénéficiaires contre 49% en moyenne
- 66% des établissements de la santé et action sociale (102 structures) contre 49% en moyenne

Secteurs d'activité des établissements employant peu de bénéficiaires :

- Commerce de gros (310 structures, 40% contre 49%)

Répartition des établissements assujettis selon le type de réponse à l'obligation d'emploi en 2002



Source : Observatoire/SOETH 2002

2.3 Offres d'emploi

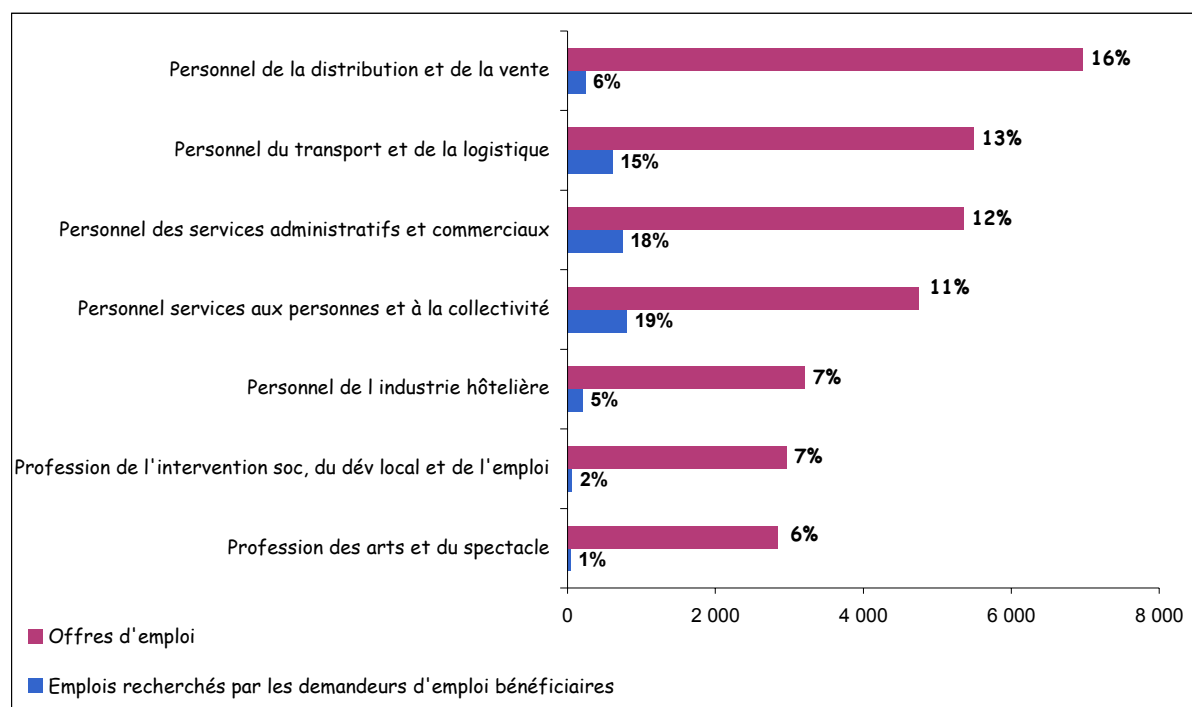
Offres d'emploi ANPE en 2004

	Offres	
	Cumul 04	Evolution 04-03
Seine-Saint-Denis (93)	43 801	-1%
Ile-de-France	679 287	10%

Source Observatoire/DRTEFP

Par rapport au volume de demandeurs d'emploi tous publics, catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8, on obtient un ratio de 0.4 offre d'emploi pour 1 demandeur pour une moyenne régionale de 0.9.

Principaux emplois recherchés par les demandeurs d'emploi handicapés catégorie 1 et offres d'emploi proposées sur le marché en 2004



Source Observatoire/DRTEFP

Guide de lecture Seuls les codes Rome de proportions supérieures à 1% pour les trois catégories apparaissent.

Pour mémoire, au 31 décembre 2004, la Seine-Saint-Denis comptabilise 94 696 demandeurs d'emploi tous publics catégorie 1, dont 4 158 bénéficiaires de la loi de 1987.

3 La politique d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés

3.1 Les parcours d'insertion

▪ L'activité des trois structures Cap Emploi

Activité des structures Cap Emploi en 2004

	Dossiers actifs	Dossiers ouverts	Placements 2004	Placements aidés	Placements durables (>12 mois)
Seine-Saint-Denis (93)	3 608	1 374	971	27%	60%
% Ile-de-France	14%	13%	20%	33%	58%

Source Observatoire/Agéfiph

+13% de dossiers actifs par rapport à 2003

Autant de dossiers ouverts qu'en 2003

+4% de placements par rapport à 2003

Rappel 2003

Principales caractéristiques des bénéficiaires accueillis par les structures Cap Emploi en 2003 :

- 61% d'hommes
- 11% de 16-25 ans, 36% de 26-39 ans, 32% de 40-49 ans et 21% de 50 ans et plus
- 44% de niveaux V bis et VI, 35% de niveau V, 14% de niveau IV et 8% de niveaux I, II et III
- 25% de catégorie Cotorep A, 66% de catégorie B et 5% catégorie C
- 41% ont un handicap moteur, 23% une maladie invalidante
- 41% en inactivité depuis deux ans et plus, 7% n'ont jamais travaillé

Principales caractéristiques des bénéficiaires placés par les structures Cap Emploi :

- 61% d'hommes
- Davantage de 26-39 ans (41%)
- Moins de niveaux V bis et VI (37%)
- Une même répartition par catégorie de handicap
- Davantage de personnes ayant un handicap moteur (51%)
- Une durée d'inactivité moins longue (34% de 2 ans et plus)

19% des personnes placées ont été prises en charge pendant moins de 6 mois et 44% au-delà de 2 ans.

Principales caractéristiques des entreprises concernées par les placements de bénéficiaires :

- 67% de 20 salariés et plus
- 20% du secteur de l'immobilier, location et services aux entreprises, 15% de la santé et de l'action sociale et 13% de l'administration publique

▪ La formation professionnelle

Entrées en formation dans l'ensemble des programmes³

Entrées en formation dans l'ensemble des programmes des bénéficiaires résidents en Seine-Saint-Denis en 2004

	Afpa	Etat	Région hors CRP	CRP	Total
Seine-Saint-Denis (93)	160	514	49	323	1046
% Ile-de-France	35%	25%	16%	14%	20%

Source Observatoire/Cnasea au 14/04/2005, Afpa

Entrées dans le programme « Chômeurs longue durée »

Programmation des entrées dans le programme « Chômeurs longue durée » pour l'année 2004

	Part prévisionnelle bénéficiaires	Part prévisionnelle tout public	% bénéficiaires
Sife individuel	66	550	12%
Sife collectif	568	3 341	17%
SAE	9	352	3%
Total	643	4 243	15%
% Ile-de-France	27%	23%	13%

Source Observatoire/DRTEFP

Entrées effectives dans le cadre du programme « Chômeurs longue durée » en 2004

	Bénéficiaires de la loi	Tous publics	% bénéficiaires	Evolution bénéficiaires	Evolution tous publics
Sife individuel	60	445	14%	-8%	-15%
Sife collectif	788	3 145	25%	-26%	-38%
SAE	4	209	2%	-	-5%
Total	852	3 799	22%	-25%	-35%
% Ile-de-France	33%	2%	15%	-19%	-25%

Source Observatoire/ANPE

³ Etat, Région, Afpa de sources Cnasea et Afpa.

▪ Le suivi de parcours du PDITH

Activité du suivi de parcours pour l'année 2004

	Accueil PDITH	Répartition des actions spécifiques "travailleurs handicapés"			Répartition des actions de droit commun (1)			Nombre de bénéficiaires de ces actions
		Parcours initiés au titre du PDITH	Pour un bilan	Pour une préparation à l'emploi	Pour une formation	Pour un bilan	Pour une préparation à l'emploi	
Seine-Saint-Denis (93)	428	342	56	56	61	28	80	566
% Ile-de-France	25%	43%	40%	18%	32%	28%	41%	35%

Source Observatoire/Adhoc, saisie au 16/03/2005

Guide de lecture (1) Les actions de droit commun sont relatives aux places réservées en droit commun et aux actions de droit commun correspondant à une autre étape du parcours

▪ Les mesures emploi du programme « Chômeurs longue durée »

Réalisation des entrées dans les mesures emploi du programme CLD en 2004

	Bénéficiaires	Tous publics	%	Evolution bénéficiaires	Evolution tous publics
CIE	182	1 774	10%	31%	54%
CES	276	2 866	10%	48%	2%
CEC	66	884	7%	- 32%	- 11%
Total	524	5 524	9%	24%	11%
Ile-de-France	4 829	42 929	11%	0%	+13%

Source Observatoire/ANPE, Cnasea

3.2 Le maintien dans l'emploi par l'axe PDITH⁴

Activité de l'axe maintien dans l'emploi en 2004

	Cas de maintien traités (signalement en 2004)	Total des cas de maintien traités	Nombre de cas de maintien résolus (hors abandon)	Maintien dans l'emploi	Taux de maintien
Seine-Saint-Denis (93)	148	141	113	78	69%
% Ile-de-France	7%	10%	9%	10%	64%

Source Observatoire/Adhoc

71% de maintien au même poste pour une moyenne régionale de 65%.

⁴ On ne décrit ici que l'activité de l'axe maintien du PDITH mais, dans le cadre de leur activité, les Cap Emploi peuvent aussi être amenés à faire du maintien. De plus, seuls les cas de maintien traités ayant entraînés au moins une action ou un résultat dans l'année apparaissent. Des dossiers sont également suivis par l'axe sans qu'aucune action répertoriée ne soit effectuée.

3.3 La sensibilisation des entreprises par le PDITH et les Cap Emploi

▪ Axe sensibilisation des entreprises

Sensibilisation des entreprises par l'axe PDITH en 2004

	Entreprises contactées	Dont nouvelles entreprises visitées	Dont entreprises suivies	Entreprises visitées sur les 3 dernières années
Seine-Saint-Denis (93)	916	133	466	1 973

Source Observatoire/PDITH.

1.8 demandes identifiées par entreprise contactée (392 demandes)

▪ Structures Cap Emploi

Sensibilisation des entreprises par les structures Cap Emploi en 2004

	Entreprises visitées	Offres recueillies	Entreprises visitées sur les 3 dernières années
Seine-Saint-Denis (93)	295	265	845

Source Observatoire/Agfiph

-3% d'entreprises visitées entre 2003 et 2004

Un ratio de 0.9 offre recueillie par entreprise visitée pour une moyenne régionale de 0.9.

4 Ratios départementaux

Encadré méthodologique

Un **ratio** est un rapport entre deux variables. Il permet de mesurer l'écart entre celles-ci.

Exemple : l'Ile-de-France compte en 2003, 33 468 demandeurs d'emploi bénéficiaires de la loi et 792 737 demandeurs tous publics. Le rapport entre les deux donne un ratio **d'un demandeur bénéficiaire pour 24 demandeurs tous publics**, qui peut être comparé à chaque département de la région. Au minimum sur l'ensemble des départements, on observe **un demandeur bénéficiaire pour 34 demandeurs tous publics**.

Un ratio constant d'une année sur l'autre signifie que soit les volumes concernés sont restés stables, soit ils ont évolué dans le même sens et dans les mêmes proportions.

Ratios par rapport aux demandeurs d'emploi tous publics (DE) catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8 en 2004

	Ratio de Seine-Saint-Denis	Minimum	Maximum	Région
Bénéficiaires demandeurs d'emploi/DE	1/22	1/41	1/17	1/24
Contrats aidés/DE	1/22	1/22	1/13	1/18
Entrées formation/DE	1/32	1/76	1/32	1/47
Offres ANPE /DE	0.4	0.4	1.5	0.9

Source Observatoire/DRTEFP, ANPE

Guide de lecture Les entrées en formation concernent les Sife collectifs, individuels et les SAE

Ratios par rapport aux demandeurs d'emploi bénéficiaires (DETH) catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8 en 2004

	Ratio de Seine-Saint-Denis	Minimum	Maximum	Région
Contrats aidés/DETH	1/11	1/11	1/4	1/7
Entrées formation/DETH	1/7	1/35	1/7	1/13
Offres Cap Emploi/DETH	1/21	1/231	1/8	1/17

Source Observatoire/DRTEFP, ANPE, Cap Emploi

Guide de lecture Les entrées en formation concernent les Sife collectifs, individuels et les SAE

Glossaire

Agefiph	Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
ANPE	Agence nationale pour l'emploi
AP	Atelier protégé
AT	Accident du travail
DE	Demandeur d'emploi
DETH	Demandeurs d'emploi bénéficiaires de la loi de 1987
CAT	Centre d'aide par le travail
CIE	Contrat initiative emploi
CES	Contrat emploi solidarité
CEC	Contrat emploi consolidé
CLD	Chômeur de longue durée
Cotorep	Commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel
CPam	Caisse primaire d'assurance maladie
CRAM	Caisse régionale d'assurance maladie (dite CRAMIF en Ile-de-France)
DELD	Demandeur d'emploi de longue durée
DEFM	Demandeur d'emploi en fin de mois
Catégorie 1	personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein
Catégorie 2	personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel
Catégorie 3	personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée
Catégorie 4	personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi
Catégorie 5	personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi
Catégorie 6	personnes non immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un autre emploi à durée indéterminée à temps plein
Catégorie 7	personnes non immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un autre emploi à durée indéterminée à temps partiel
Catégorie 8	personnes non immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un autre emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée
DOETH	Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés, des mutilés de guerre et assimilés
DRASS	Direction régionale des affaires sanitaires et sociales (dite DRASSIF en Ile-de-France)
DREES	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
DRTEFP	Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
EQTP	Équivalent temps plein
IPP	Incapacité permanente partielle
Niveau de formation	
I et II	Bac +3 ou 4 ans
III	Bac +2 ans
IV	Bac BTN BT BP
V	BEP CAP
V bis	BIS CEP SES
VI	Premier cycle ou deuxième cycle
ORP	Orientation professionnelle
PDITH	Programmes départementaux d'insertion des travailleurs handicapés
RQTH	Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
Catégorie A	Handicap léger
Catégorie B	Handicap modéré
Catégorie C	Handicap grave
SAE	Stage d'accès à l'entreprise
SIFE	Stage d'insertion et de formation en entreprise
TH	Travailleur handicapé